

Passagens
Revista Internacional de História Política e Cultura Jurídica
International Review of Political History and Legal Culture
Revista Internacional de Historia Política y Cultura Jurídica
Revue Internationale d'Histoire Politique e Culture Juridique

NORMES DE PUBLICATION

Pour les auteurs :

Les articles et critiques envoyés à la revue *Passagem* seront soumis au Comité de rédaction et à des lecteurs critiques *ad hoc*. Le Comité de rédaction se réserve le droit de suggérer aux auteurs des modifications de forme dans le but d'adapter les articles au format de la revue et à ses normes de publication. Les notes et références bibliographiques devront être réduites au strict minimum. La publication d'un article ne signifie en aucun cas que les idées de l'auteur soient intégralement partagées par le Comité de rédaction. Les articles devront contenir entre 20.000 et 45.000 caractères, espaces compris, et seuls les rédacteurs en chef pourront décider de la publication d'articles un peu plus courts ou un peu plus longs. Tous les articles seront soumis à une évaluation des deux évaluateurs (**en double aveugle**). En cas de désaccord entre les évaluateurs, les articles seront soumis à un troisième évaluateur.

Nous allons évaluer les articles respectent strictement ces normes.

Normes:

1. Envoi et présentation des articles

- 1.1. Les articles devront être soumis sous forme électronique, en format Word ou RTF.
- 1.2. Police Arial, taille de police 12, interligne 1,5.
- 1.3. Marges : supérieure : 2cm ; gauche : 2cm ; inférieure : 2cm ; droite : 2cm.
- 1.4. Utiliser les caractères gras pour les titres et sous-titres, et les italiques pour les citations.
- 1.5. Les travaux devront comporter :
 - a. le titre dans la langue de l'article (portugais, espagnol, anglais ou français).
 - b. le(s) nom(s) et prénom(s) du(des) auteur(s).
 - c. les données professionnelles résumées des auteurs.
 - d. les adresses postale et électronique.
 - e. le résumé résumé dans la langue de l'écriture originale (portugais, anglais, français ou espagnol).
 - f. les mots-clés (max. 5), en portugais, anglais, français ou espagnol.
- 1.6. Le fichier contenant l'article devra être envoyé en pièce jointe à historiadodireito@historia.uff.br.

1.7. Les articles devront être écrits en portugais, anglais, espagnol ou français. Ils devront être accompagnés d'un résumé dans la même langue. Le résumé devra contenir entre 100 et 250 mots et un maximum de cinq mots-clés.

8. Les notes de bas de page devront être insérées en fin de page et numérotées ; police Arial 10.

1.9. Les pages de l'article ne devront pas être numérotées.

1.10. Les auteurs devront joindre à l'article soumis une lettre où ils assumeront les responsabilités relatives aux aspects éthiques de l'article et à son contenu. Dans cette même lettre, les auteurs accepteront de ne pas soumettre simultanément l'article à d'autres périodiques ou publications (cf. modèle ci-dessous); et est prêt à contribuer à la rédaction de bon marché à entreprendre les changements suggérés par les évaluateurs et l'examen des citations bibliographiques.

2. Citations

2.1. Les citations littérales jusqu'à 3 lignes devront figurer entre guillemets, en italique et dans le corps du texte ; les citations de plus de 3 lignes devront être séparées du texte, en italique, sans guillemets, avec une marge à gauche de 4cm.

2.2. Les citations d'auteurs dans le texte devront renvoyer à une note de bas de page de la façon suivante:

a. lorsqu'il est fait référence à une œuvre complète:

Nom, Prénom (année de publication). *Titre Du livre (en italique)*, Ville de publication : maison d'édition. Exemple: Ginzburg, Carlo (1989). *Mitos, Emblemas e Sinais. Morfologia e História*, São Paulo: Companhia das Letras; les autres citations de la même œuvre devront être ainsi faites : Ginzburg, Carlo (1989). Op. Cit. ; en cas de citation similaire à la citation immédiatement antérieure, utiliser Ibidem suivi du numéro de page si nécessaire.

b. lorsqu'est cité un chapitre de livre, procéder de la manière suivante : Nom, Prénom (année de publication). Chapitre du livre entre guillemets. In *Titre du livre (en italique)*, Ville de publication: maison d'édition, p. xxx-xxx. Exemple: Ginzburg, Carlo (1989). "Sinais: Raízes de um paradigma indiciário". In: *Mitos, Emblemas e Sinais. Morfologia e História*, São Paulo: Companhia das Letras, p. 143-179.

c. En cas de citation littérale devra(ont) être mentionnée(s) la(les) page(s) où se situe l'extrait cité. Exemple : Ginzburg, Carlo (1989). "Sinais: Raízes de um paradigma indiciário". In: *Mitos, Emblemas e Sinais. Morfologia e História*, São Paulo: Companhia das Letras, p. 145.

d. Dans le cas de citation de thèse ou de mémoire, il faudra procéder de la manière suivante : Nom, Prénom (année de soutien). *Titre (en italique)*. Thèse ou Mémoire (Niveau et domaine) – Institut et université de soutien, Ville de l'université. Exemple : Silva, Daniella Amaral Diniz da (2008). *Alteridade e idéia de nação na passagem à modernidade: o círculo Rio Branco no Brasil - 'Ubique Patriae Memor'*. Dissertação (Mestrado em História) – Instituto de Ciências Humanas e Filosofia, Universidade Federal Fluminense, Niterói.

2.3. Bibliographie (seulement selon les citations):

a. Article de revue scientifique :

Cerqueira Filho (2008). “Euclides da Cunha e a psicopatologia: um indício para abdução”, In *Revista Latino-americana de Psicopatologia Fundamental*, v. 11. n. 3, p. 380-391.

b. Chapitre de livre :

Batista, V. M. W. (2007). “O medo na história do direito penal brasileiro”. In Neder, Gizlene (Org.) (2007), In *História & Direito: Jogos de Encontros e Transdisciplinaridade*, Rio de Janeiro: Revan, p.141-148.

c. Livre :

Neder, G. & Cerqueira Filho, G. (2007). *Idéias Jurídicas e Autoridade na Família*, Rio de Janeiro: Revan.

d. Thèse ou dissertation :

Silva, Daniella Amaral Diniz da (2008). *Alteridade e idéia de nação na passagem à modernidade: o círculo Rio Branco no Brasil - 'Ubique Patriae Memor'*. Dissertação (Mestrado em História) – Instituto de Ciências Humanas e Filosofia, Universidade Federal Fluminense, Niterói.

3. Contenu

3.1. La responsabilité de chaque auteur est engagée quant au contenu des articles.

3.2. Le Comité de rédaction de la revue *Passagens. Revista Internacional de História Política e Cultura Jurídica* se réserve le droit d’opérer dans les articles les modifications nécessaires à leur adaptation aux présentes normes et aux conditions de publication. En cas de modifications substantielles, celles-ci seront sollicitées à l’auteur.

3.3. La reproduction des articles est autorisée à partir du moment où il sera mentionné qu’ils ont été publiés à l’origine par la revue *Passagens*.

4. Périodicité de la revue et délais de soumission des textes

4.1. La revue *Passagens: Revista Internacional de História Política e Cultura Jurídica* est quadrimestrelle (janvier, mai et septembre).

4.2. Les délais à respecter pour la soumission des textes aux Comités consultatif et de rédaction de la revue sont le 31 décembre pour une publication en juin et le 30 juin pour une publication en décembre.

5. Sélection des textes

5.1. Sont évaluées l’originalité et la pertinence des thèmes traités, la qualité de la méthodologie utilisée, la clarté du texte et l’adéquation aux normes de publication de la revue. La date limite pour l’achèvement du processus d’évaluation des articles soumis est de trois mois. Les éditeurs de la revue enverra aux auteurs de recommandations des évaluateurs.

5.2. Tous les textes sont relus et révisés par deux lecteurs critiques anonymes et leurs annotations seront présentées à l’auteur.

5.3. Les textes envoyés à la revue doivent être inédits et ne pourront donc pas avoir été déjà publiés.

6. Droits d’auteur

Les auteurs devront joindre à leur texte une attestation dûment signée de cession des droits d’auteur, selon le modèle ci-dessous :

*Je/nous, soussigné(s) , auteur(s) du texte : ,
soumis à l'appréciation de la revue Passagens: Revista Internacional de
História Política e Cultura Jurídica, ai (avons) pris connaissance des normes de
publication et accepte (acceptons) que les droits d'auteur relatifs au texte
soumis soient cédés à l'éditeur de la publication. J'assume (nous assumons) en
outre la responsabilité du contenu de l'article; et est (sommes) prêt à contribuer
à la rédaction de bon marché à entreprendre les changements suggérés par les
évaluateurs et l'examen des citations bibliographiques.*

_____, ____/____

Signature : _____